



Déclaration des bibliothèques et du développement durable

Réunion à Glasgow à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de sa formation, la fédération internationale des associations de bibliothèque et des établissements (IFLA)

- Déclare que tous les êtres humains ont le droit fondamental à un environnement proportionné pour leur santé et bien-être.
- Reconnaît l'importance d'un engagement au développement durable pour satisfaire les besoins du présent sans compromettre les capacités du futur.
- Affirme que les bibliothèques et les services d'informations favorisent le développement durable en assurant la liberté d'accès à l'information.

IFLA affirme aussi:

- La communauté internationale de bibliothèque et d'information forme un réseau qui relie les pays en développement et développés, soutenant le développement de la bibliothèque et des services d'information dans le monde entier, et assurant que ces services sont respectueux de l'équité, la qualité de vie générale pour toutes les personnes et l'environnement naturelle.
- Les professionnels des bibliothèques et d'information reconnaissent l'importance de l'éducation dans des formes diverses pour tous. La bibliothèque et les services d'information agissent comme 'des ouvertures' sur le monde du savoir et de la culture. Ils fournissent un accès à l'information, les opinions et les créations dans les formats divers soutenant l'épanouissement de la personnalité de toutes les catégories d'âge et la participation active à la société et aux processus décisionnels.
- La bibliothèque et les services d'information sont les garants des choix librement effectués, de la formation continue et du développement culturel pour tous.
- Par leurs vastes collections et variété de médias, ils donnent des conseils et des occasions d'étude. Les bibliothèques et les services d'informations facilitent l'acquisition des compétences dans les domaines éducatif et sociale, indispensables dans une société de l'information et pour la participation durable dans une démocratie. Les bibliothèques promeuvent des habitudes de lecture, formation à l'usage de l'information et promouvoir l'éducation, la conscience publique et la formation.
- Les bibliothèques et les services d'information contribuent au développement et au maintien de la liberté intellectuelle tout en préservant les valeurs démocratiques et les droits civils universels. Ils respectent l'identité, le choix indépendant, des choix librement effectués et la vie privée de leurs utilisateurs sans discrimination.
- À cet effet, les bibliothèques et les services d'information acquièrent, préservent et diffusent dans l'ensemble de leurs utilisateurs sans discriminer les documents les plus variés reflétant le pluralisme de la société et la richesse de nos environnements.

- Les bibliothèques et les services d'information aident à aborder les inégalités dans l'accès à l'information démontrée dans la brèche de l'information et la division numérique. Par leur réseau des services, l'information sur la recherche et l'innovation est rendue disponibles pour avancer le développement durable et le bien-être des peuples mondiaux.
- L'IFLA appelle donc les bibliothèques et les services d'information et leur personnel à soutenir et promouvoir les principes du développement soutenable.

Cette déclaration a été approuvée par le conseil de direction de la réunion d'IFLA 24 août 2002 à Glasgow, Ecosse, Royaume-Uni.